Communauté de Communes des Sucs

Relevé des décisions du Conseil Communautaire du 6 décembre 2018 à 20h
à Bessamorel

Membres en exercice : 34
Membres présents : 27
Membres avec pouvoir de vote : 6
Absents non excusés : 1

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18/10/2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.

SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - prend acte de ce schéma et des orientations proposées, - dit que,concernant les MSAP, les projets doivent prendre en compte les spécificités de chaque territoire, ainsi que l'adaptation à l'ère numérique (risque de fracture notamment), - dit qu'une assistance en la matière pourrait être un véritable enjeux, répondant ainsi aux services au public de plus en plus numérisés.
CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la nouvelle convention et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant aux certificats d'économie d'énergie sur la période 2018-2020.
DOSSIERS AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	Le Conseil Communautaire, en application de sa délégation accordée au Bureau, est informé des décisions prises ci-après : - validation de l'aide à l'immobilier d'entreprises et des montants de la CCDSucs pour les projets présentés (Gerentes à Yssingeaux et Araules ; MG Bonnet à Yssingeaux), - autorisation donnée à M. Le Président ou son représentant pour la signature des conventions et documents correspondants, - autorisation donnée pour le versement des sommes correspondantes au département de la Haute-Loire.
MDDT : PROJET D'OBSERVATOIRE DES DONNEES TOURISTIQUES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - valide la participation de la CCDSucs à cet outil pour 2019 et 2020, - autorise M. Le Président ou son représentant à verser les sommes correspondantes dans la limite de 2 000 €/an - autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette démarche.
CONTRAT DE RURALITE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la démarche de mise en place d'un contrat de ruralité avec l'Etat, charge le Président d'en informer Mme la Sous-préfète d'Yssingeaux et de signer tout document utile à l'avancée de ce dossier.

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne un accord de principe aux trois demandes de fds de concours de la commune de St-Maurice de Lignon et prend acte du fonds de concours voirie de 13 383 € attribué à la commune de Lapte
WIFI 43 : POINT SUR L'INSTALLATION DES BORNES	Le Conseil Communautaire est informé de l'avancée de l'implantation des 18 bornes sur le territoire communautaire.
DECISION MODIFICATIVE 3 AU BUDGET 2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la DM 3 au budget 2018.
BUDGET 2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - autorise Mr Le Président à mandater, entre le 1er janvier 2019 jusqu'au vote du budget primitif 2019 les nouvelles dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés en 2018 ; - dit que cette autorisation concerne le budget général et le budget annexe « Ateliers Relais du Meygal » et notamment le chapitre 204 (fonds de concours), le chapitre 21 (immobilisations corporelles) et le chapitre 23 (immobilisations en cours).
BILAN PLAN DE COMMUNICATION 2017/2018 ET PERSPECTIVES 2019 – DEBUT 2020	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan 2017/2018 et valide les priorités d'actions de communication proposées d'ici la fin du mandat.
OBLIGATIONS DU RGPD : NOMMER UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abtention, approuve le principe d'une mutualisation du Délégué à la Protection des Données avec la CPPM et la CCHL.
RH RECRUTEMENTS SERVICE ENFANCE JEUNESSE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, : - charge le Président de saisir le prochain comité technique du CDG pour avis sur la modification du temps de travail du poste d'adjoint territorial d'animation pour le service PIJ : de 0,80 ETP à 0,90 ETP à compter du 01/03/2019 (avec des missions supplémentaires confiées à l'agent : Tickets Loisirs, cycles périscolaires et Bébés en Fête) ; - décide de recruter au plus tôt au 01/01/2019 un CDD d'un an à 0,50 ETP, en application de l'article 3-2 de la loi du 26.01.1984, pour un poste « d'ambassadeur du PIJ » dans les établissements scolaires et autres structures jeunesse.
REMPLACEMENT D'AGENTS COMMUNAUTAIRES EN CAS D'ARRÊT MALADIE/MATERNITÉ/ACCIDENT DE SERVICE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise, si nécessaire, le Président à recruter du personnel en CDD pour assurer la continuité des services en cas de vacance d'un agent en fonction.
RÉGIME INDEMNITAIRE POUR LE GRADE DE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide

TECHNICIEN TERRITORIAL	d'instaurer un régime indemnitaire pour le grade de technicien territorial.
CAS : REMBOURSEMENT FRAIS AGENT COMMUNAL	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à mandater la participation financière de la CCDS à la commune d'Yssingeaux pour les frais de rémunération de l'agent chargé du CAS pour un montant de 717,25 €.
MOTIONS	Le Conseil Communautaire approuve : - à l'unanimité la motion de soutien au SDIS relative aux conséquences pour les sapeurs pompiers volontaires de l'application de la directive européenne sur le temps de travail ; - par 25 voix pour et 8 abstentions, la motion de soutien à l'AFPA du Puy en Velay suite à l'annonce faite par la direction générale de l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes de la suppression de 1541 emplois et de la fermeture de 38 centres de formation dont celui situé en Haute Loire.
MUTUALISATION : ASSAINISSEMENT COMMUNES MEMBRES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la démarche de mutualisation proposée et charge le Président de se rapprocher des communes concernées.
PROJET DE RESSOURCERIE PORTE PAR L'ASSOCIATION COUP DE POUCE A L'EMPLOI	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de ce projet.
SYMPTTOM DE MONISTROL SUR LOIRE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte des démarches présentées et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.
PROGRAMME DE VOIRIE 2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a pris acte de cette démarche.
INDEMNITES COMPENSATRICES TRANSPORT RPI 2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les montants des IC 2018 pour les communes de Beaux et St Julien du Pinet, et autorise le Président à verser le solde pour ces communes sur l'exercice 2018.
SUBVENTIONS 2019 POUR LES OGEC	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention, valide les enveloppes destinées à financer les écoles privées du territoire communautaire pour 2019 et autorise le Président à signer les avenants aux conventions avec les OGECS. Cette somme sera inscrite au BP 2019.
RESULTATS ENQUÊTE SUR LA MISE EN PLACE DES CYCLES PERISCOLAIRES DANS LES ECOLES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le principe de mettre en place le dispositif « cycles périscolaires » à compter de la rentrée scolaire 2019/2020 et autorise le Président à signer les conventions avec les associations prestataires.
TICKETS LOISIRS BILAN 2018 ET SUBVENTION SEMESTRE 2	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser aux associations concernées les subventions (participation des familles, ainsi que 13

	€ / heure effectuée).
TICKETS LOISIRS : TARIF 2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - approuve les tarifs proposés des Tickets Loisirs à compter du 1/01/2019, - autorise le président à encaisser ces sommes sur un compte 7488 (recettes de fonctionnement), - autorise le président à les reverser ensuite aux associations par le biais de subventions (C/6574 : dépenses de fonctionnement).
BILAN CHANTIERS DE JEUNES ET CHANTIERS 2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le nombre de 4 chantiers pour 2019.
BILAN CHEQUIERS PASS DES SUCS ET PROPOSITIONS 2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les propositions pour 2019 et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier (conventions avec les partenaires...).
ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE : INFORMATION RENTREE 2018/2019	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de ces informations.
BILAN 2017 DES AIDES SOCIALES COMMUNAUTAIRES	Le Conseil Communautaire en prend acte suite à son adoption par le Centre Intercommunal d'Action Social.

A Yssingeaux, le 11 décembre 2018
Le Président,
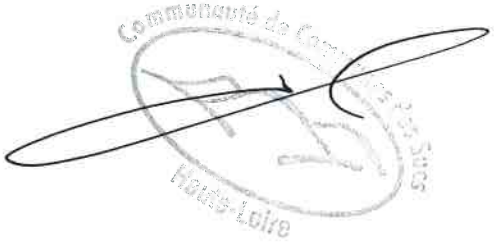
Bernard GALLOT